



LE BROC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18/08/2022

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	9
Pouvoirs	4
Suffrages exprimés	13
Vote pour	13
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit août à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 11/08/2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. ADAMO – BERNARD – DALIBARD – HEURA – KARROUCHI – PALAGONIA – PIROUD – SNITSELAAR – YACOUB

REPRÉSENTÉS : Mme ROUX par Mme PIROUD
Mme SION par Mme BERNARD
M. BUCARO par M. HEURA
M. LAMY par M. YACOUB

ABSENTS : Mme AUDIBERT C et M. AUDIBERT R

Secrétaire de séance : Mme ADAMO

FINANCES DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE DE MUSIQUE

Le Maire,

Informe qu'il est nécessaire de renouveler certains instruments de l'école de musique communale qui compte à ce jour plus de 220

Indique que le montant prévisionnel de l'opération est de 1 071 € HT, décomposé comme suit :

Matériel de percussion	1 071.00 €
TOTAL	1 071.00 €

Propose le plan de financement qui s'établit comme suit :

Autofinancement	214 €
Subvention Conseil régional	857 €
TOTAL	1 071 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le plan de financement
- AUTORISE le Maire à solliciter une aide financière auprès de tous les organismes publics susceptibles d'apporter leur soutien financier au projet
- AUTORISE le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Philippe HEURA

